

territoire canadien ». Les Canadiens se demandaient eux aussi quels étaient les coûts et les avantages des accords de l'après-guerre qui resserraient la coopération avec les États-Unis en matière de sécurité. Au printemps 1957, un sous-comité sénatorial américain chargé de la sécurité intérieure a renouvelé les accusations non fondées de subversion communiste portées contre l'ambassadeur du Canada en Égypte, Herbert Norman. Accablé par ces nouvelles allégations, M. Norman s'est suicidé le 4 avril 1957, ce qui a soulevé au Canada une tempête de protestations contre les États-Unis. Des pressions intenses s'exerçaient sur M. Pearson, qui a déclaré à M. Heeney qu'il « n'avais jamais observé une attitude aussi critique à l'égard des États-Unis de la part de tous les députés de la Chambre des communes et dans tout le pays ». [Document 63] Ottawa a protesté énergiquement et a demandé des garanties formelles assurant que toute information confidentielle concernant des citoyens canadiens fournie aux États-Unis demeurerait secrète. N'obtenant pas de réponse à cette requête, le gouvernement canadien a menacé de rompre les accords existants relatifs à l'échange bilatéral de renseignements sur la sécurité.

De plus, un nombre croissant d'épineuses questions économiques surchargeaient le programme bilatéral en 1956-1957. Les ministres canadiens et leurs fonctionnaires étaient encore préoccupés par l'attitude de Washington qui brandissait la funeste Public Law 480 pour vendre du blé américain fortement subventionné sur les marchés canadiens. Les requêtes incessantes du Congrès en vue d'imposer des restrictions à l'importation de poisson de fond, d'huile et de graine de trèfle d'alsike les irritaient également. Ottawa a réagi avec une vigueur exceptionnelle lorsque la Maison-Blanche a décidé de hausser les droits de douane sur le plomb et le zinc, « un manquement extrêmement grave à la résolution prise par l'administration de résister aux pressions afin de protéger d'importants produits destinés au commerce international ». [Document 235]

Le gouvernement Saint-Laurent n'est pas resté sourd aux appels à l'aide pour défendre ses propres intérêts nationaux. Par exemple, le budget de 1956, instaurait des mesures controversées destinées à protéger les intérêts de la petite industrie canadienne de la publication de magazines contre la concurrence américaine, mesures qui ont suscité un échange de propos très vifs entre Ottawa et Washington. Le Cabinet a aidé rapidement Premium Iron Ores Limited à résoudre ses problèmes fiscaux avec les Américains, car il était pressé de démentir « l'impression assez répandue que le gouvernement canadien ne s'intéressait pas au traitement infligé par le gouvernement des États-Unis à une entreprise canadienne ». [Document 199] À l'aube des élections fédérales de juin 1957, les appels adressés à Ottawa ont été plus vibrants, et le gouvernement libéral y a répondu en prenant des mesures pour protéger les dindes ainsi que les fruits et les légumes canadiens contre la concurrence des voisins du Sud.

Comme toujours, les décideurs canadiens et américains ont dû s'occuper à régler les questions transfrontalières. Les progrès rapides en vue de l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent ont été compromis au début de 1956 lorsqu'est survenu un différend majeur parce qu'Ottawa voulait garder sa liberté d'étendre la Voie maritime sur le territoire canadien sans le consentement des Américains. La détermination d'Ottawa de retarder le projet pour parvenir à ses fins a, en définitive, persuadé Washington de battre en retraite, quoiqu'à regret et de mauvaise grâce. Le débat sur l'avenir du Peace Bridge, reliant Fort Erie, en Ontario, à Buffalo, dans l'État de New York, a également été marqué par des négociations bilatérales tout aussi laborieuses.